**2.4 Mobilisation de ressources : financement, approvisionnement et ressources humaines**

**Jour 2 : 1200 – 1300**

**Facilitateur :**

**Note: idéalement la présentation sur les financement devrait recevoir des contributions d’un facilitateur externe, par exemple d’OCHA.**

**Objectifs de la séance**

À la fin de cette séance, les participants seront capables :

* D’expliquer comment le PRH et les plans du cluster obtiennent des ressources.
* D’identifier le rôle du CCN et des partenaires du cluster dans la mobilisation de ressources financières
* D’expliquer le rôle et les responsabilités du CCN et des partenaires pour l’approvisionnement.
* De relier le développement et le renforcement des capacités à la prestation d’une réponse de qualité.

**Plan de la séance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sujet**  | **Temps**  | **Conseils**  |
| Introduction et travail de groupe  | 15 min | Présenter l’élément « mobilisation de ressources » et organiser le travail de groupe. Les réponses des groupes seront utilisées et complétées par les diapositives |
| Financement | 15 min | 5 minutes de restitution du travail de groupe. Expliquer les principaux mécanismes de financement humanitaire à partir des réponses des participants et le PPT. |
| Approvisionnement  | 10 min | 5 minutes de restitution du travail de groupeExpliquer le rôle et les responsabilités du CCN et des partenaires à partir des réponses des participants et le PPT.  |
| Personnel (capacités) | 15 min | 5 minutes de restitution du travail de groupeExpliquer le sujet à partir des réponses des participants et le PPT. |
| Messages clé | 5 min | Messages clé par sujet |
| Total  | 1 h |  |

**Matériel pour la séance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Général**  | **Documents dans les dossiers ou USB﷽﷽﷽﷽﷽lelectroniques ssion rticipants seront capables de:à distribuer pendant la session**  | **Documents en version électronique pour les clés USB** |
| Présentation PPTTableau, marqueurs | 2.4 R Resource Mobilisation questions |  |

**Notes pour le facilitateur**

Commencez par examiner la phase « mobilisation de ressources » sur le CPH, en signalant qu’elle est guidée par les priorités et les objectifs établis dans le Flash Appeal ou pendant la phase de préparation du PRH (ou du Plan de réponse du cluster).

Expliquez que, parmi ses responsabilités, le CCN doit s’assurer que le Cluster Nutrition obtient les ressources nécessaires pour soutenir les plans de réponse et la coordination : fonds, approvisionnement et ressources humaines. Le CCN doit être au courant de toutes les options et de leurs implications pour garantir que les ressources sont bien mobilisées.

***Travail de groupe***

Expliquez que pour explorer ces différents éléments on travaillera en 6 groupes. Des instructions sont disponibles sur le PPT.

Chaque groupe (deux groupes par type de ressource) recevra une fiche avec 3 questions. Les deux premières questions sont différentes mais la troisième, sur la préparation à la réponse aux situations d’urgence, est la même pour sur toutes les fiches.

Les groupes ont 10 minutes pour répondre aux questions posées. Les réponses seront partagées en plénière au fur et à mesure que la session aborde les différents types de ressources.

Les facilitateurs doivent guider et soutenir les participants pendant le travail de groupe.

***Financement***

Commencez par demander aux deux groupes qui ont discuté sur ce sujet de partager leurs réponses, 5 minutes pour les deux groupes.

Avec l’aide du PPT, le facilitateur fournit des informations supplémentaires sur le fonds CERF (Fonds Centrals pour les interventions d’urgence) et les fonds communs - pays, ainsi que les rôles au sein du cluster nutrition

Critères essentiels pour les fonds CERF :

* Les propositions de projet présentées par le Cluster Nutrition pour le financement CERF **doivent** répondre à certains **critères**(réponse prioritaire et actions pour sauver des vies).
	+ Si elles sont rejetées parce qu’elles ne remplissent pas ces critères, on perd un temps précieux.
* Il est donc de la responsabilité du CN de bien formuler ces propositions.
	+ La principale raison pour laquelle ces propositions sont refusées est parce qu’elles ne correspondent pas à l'interprétation spécifique que le CERF fait de projets de « réponse prioritaire » et « qui sauvent des vies ».

**Sauver des vies (« Life-saving ») :** actions qui, dans un temps restreint, remédient, minimisent ou évitent la perte de vies, les blessures corporelles et psychologiques ou les menaces directes à une population ou à une majorité de celle-ci et/ou qui protègent leur dignité. Cela peut aussi inclure les services humanitaires communs qui sont nécessaires aux activités de sauvetage (ex. appui aérien) et aux évaluations multi-organisations en cas d’urgence à déclenchement rapide.

**Réponse prioritaire** **(« Time-critical »)** fait référence aux actions et aux ressources nécessaires rapides et limitées dans le temps pour minimiser la perte de vies additionnelles et l’endommagement des actifs sociaux et économiques. Elle s’associe aux possibilités d’introduire rapidement des ressources pour sauver des vies dans les situations d’urgence complexe ou après les catastrophes naturelles.

Signaler que des informations additionnelles sur le CERF ne sont pas disponibles pour l’étape de préparation à la réponse aux urgences.

***Approvisionnement***

Commencez par demander aux deux groupes qui ont discuté sur ce sujet de partager leurs réponses, 5 minutes pour les deux groupes.

Le PPT peut être utilisé pour synthétiser les réponses fournies par les participants

***Personnel***

Commencez par demander aux deux groupes qui ont discuté sur ce sujet de partager leurs réponses, 5 minutes pour les deux groupes. Le PPT peut être utilisé pour synthétiser les réponses fournies par les participants

Pendant les 10 minutes suivantes, dirigez la discussion sur la **définition de « capacité » et les différences entre « développement de capacités », « renforcement de capacités » et « formation »** (peut être en demandant aux participants de considérer, en binôme,, ces différences).

Mettez l’accent sur le fait que le « développement des capacités » est généralement organisationnel (institutionnelle) tandis que « renforcement des capacités » fait principalement référence aux individus.

Pourquoi ces différences sont-elles si importantes ? Parce qu’il est important que le CCN sache de quelle sorte de « développement des capacités » le cluster nutrition a besoin, et de quelle manière les individus au sein du cluster peuvent participer au renforcement des compétences.

Les diapositives sur le rôle et les responsabilités peuvent être utilisées pour compléter les réponses des participants. Le facilitateur informe les participants qu’un des documents de référence est un exemple de cartographie des besoins en renforcement des capacités (du CN de la Somalie).

La séance se termine sur les messages clé pour chaque type de ressource à mobiliser.